

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ  
Commission de gestion 2017-2018  
Préavis municipal N° 01-2018  
relatif à l'adoption du nouveau règlement général de police

Rapport de la Commission de gestion

---

Au Conseil général de Saubraz  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission de Gestion, composée de :  
Mesdames  
Jeanine Isch  
Julie Sprunger

Messieurs  
Philippe Urfer  
Didier Barbay  
Laurent Liardon  
Bernard Arnoldi  
S'est réunie les 1<sup>er</sup> mars et 14 mars 2018.

La Commission de Gestion a été reçue par la Municipalité pour la présentation du nouveau règlement général de police en date du 13 février 2018. La Municipalité est venue voir la Commission de Gestion le 14 mars 2018 pour des informations supplémentaires relatives à ce préavis.

Le règlement général de police est exhaustif et la Commission de Gestion pense qu'il est trop grand pour la commune de Saubraz. L'avantage de ce règlement est qu'il couvre toutes les éventualités possibles.

La Commission de Gestion aimerait signaler que l'annexe « Prescription municipales sur le stationnement privilégié des véhicules » ne fait pas partie du préavis et n'est donc pas soumise au vote.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**D'accepter le préavis municipal n° 01-2018, sans l'annexe « Prescriptions municipales sur le stationnement privilégié des véhicules ».**

Pour la commission:

Julie Sprunger



Jeanine Isch



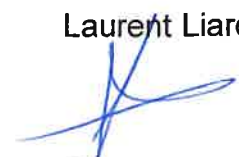
Philippe Urfer



Didier Barbay



Laurent Liardon



Bernard Arnoldi

